Zeitschrift: Bulletin de l'Association suisse des électriciens

Herausgeber: Association suisse des électriciens

Band: 52 (1961)

Heft: 4

Rubrik: Communications ASE

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Miscellanea

Persönliches und Firmen

(Mitteilungen aus dem Leserkreis sind stets erwünscht)

Bronzewarenfabrik AG, Turgi. Der Verwaltungsrat hat folgende Beförderungen vorgenommen: Zu Prokuristen wurden ernannt: Hans Bräm, Werner Geissberger und Arthur Luthiger. Zu Handlungsbevollmächtigten: Ernst Wittwer, Mitglied des SEV seit 1952 und Josef Zimmermann.

Landert Motoren AG, Bülach. Zu Handlungsbevollmächtigten sind ernannt worden: Heinz Gerlach, Alban Knecht, Jean Landert und Rudolf Schlüssel.

Cellulosefabrik Attisholz AG (SO). An Stelle des in den Ruhestand getretenen D. Bernasconi steht Urs Sieber nunmehr dem Unternehmen als Delegierter des Verwaltungsrates vor. Ferner wurden befördert: Jean Liechti-Sieber zum kaufmännischen Direktor, Max Ziegler, dipl. Ingenieur ETH, zum technischen Direktor, Adolf Burki zum kaufmännischen Vizedirektor, Dr. sc. techn. Max Rutishauser, zum technischen Vizedirektor, Hugo Binz, Max Dubach, dipl. Chemiker, und Dr. sc. techn. Siegfried Studer, zu Prokuristen, Walter Huber und Walter Jung zu Handlungsbevollmächtigten.

Kleine Mitteilungen

Griechenland — Ehrengast des 42. Comptoir Suisse

Vom 9. bis 24. September dieses Jahres wird das 42. Comptoir Suisse das Privileg haben, Griechenland als Ehrengast der Veranstaltung begrüssen zu dürfen. Initiant dieser offiziellen Beteiligung ist die Königliche Botschaft Griechenlands in Bern. Unter ihrem Patronat wird sie auch durchgeführt.

Die Nationale Messe von Lausanne beglückwünscht sich, dass es möglich wurde, diesem in voller Entwicklung befindlichen Land die Möglichkeit zu geben, seine Leistungen einem grossen Publikum zu zeigen. Am Montag, den 11. September 1961, wird sie einen «Tag Griechenlands» veranstalten, an welchem neben den offiziellen Delegationen des Ehrengastes auch unsere eidgenössischen, kantonalen und Gemeindebehörden vertreten sein werden. Die Beteiligung Griechenlands am Comptoir Suisse wird nicht verfehlen, stimulierend auf den wirtschaftlichen Austausch der Schweiz mit diesem Lande zu wirken, das in der Schweiz nur Freunde zählt.

Literatur — Bibliographie

621.3 Nr. 11 673

Die wissenschaftlichen Grundlagen der Elektrotechnik. Von Heinz Schönfeld. 3. Aufl. besorgt durch Johannes Fischer. Berlin u. a., Springer, 1960; 8°, XII, 319 S., 298 Fig., Tab. — Preis: geb. DM 27.—.

Die dritte Auflage des vorliegenden Werkes erfährt keine wesentlichen Änderungen gegenüber den vorherigen. Es zeigt in besonders anschaulicher Form die grundlegenden physikalischen Gesetze der allgemeinen Elektrotechnik, wobei die elektrischen Erscheinungen in Leitern und Nichtleitern, die elektromagnetischen Erscheinungen und die besonderen Erscheinungen der Wechselströme behandelt werden. Das letzte dieser Kapitel vermittelt zwar nur einen kurz gefassten Überblick über die wichtigsten Begriffe und Erscheinungen bei periodischen Vorgängen, zum Zwecke, den Leser für eine genauere Behandlung der Wechselströme vorzubereiten. Der am Schluss des Buches beigefügte Abschnitt über die Einheiten erscheint in neuer Fassung und entspricht mit einigen Ausnahmen den internationalen Vereinbarungen.

Die übersichtliche, klare Gliederung des Stoffes, die zahlreichen, den Text erläuternden Figuren und die prägnante Formulierung der wichtigsten Ergebnisse gestalten dieses Buch zu einem wertvollen Lehrmittel für Studierende der Elektrotechnik. Ausgewählte grundlegende technische Anwendungen aus verschiedenen Teilgebieten der Starkstrom- und Schwachstromtechnik fördern das Interesse des Lesers. Besondere Beachtung finden auch die bekannten rechnerischen Methoden zur Lösung elektrotechnischer Probleme, wie z.B. die Ersatzschaltungen, die Zweipoltheorie, das Rechnen mit Grössengleichungen usw. Jedem Kapitel sind ausserdem einige Aufgaben (Zahlenbeispiele) beigefügt, deren Lösungen am Schluss des Buches angegeben werden. O. Celio

621.396.67 Nr. 11 734

Antennenbuch. Von Karl Rothammel. DM 2 ABK. Stuttgart, Franckh, 1960; 8°, 261 S., 260 Fig., 33 Tab. — Preis: geb. DM 9.80

Dieses vorliegende Buch ist in erster Linie an Kurzwellenamateure gerichtet. Für den Fachmann enthält es wertvolle Angaben und ist für den Wissbegierigen auf jeden Fall interessant. Es hat drei gute Eigenschaften: Erstens ist es eine wirklich gute theoretische und praktische Hilfe für den Amateur, welcher sein Hobby ernst nimmt und mit dem notwendigen Werkzeug ausgerüstet ist seine Kenntnisse erfolgreich zu realisieren; zweitens vermittelt es dem HF-Ingenieur oder HF-Techniker die notwendigen allgemeinen Kenntnisse über die vielfachen Möglichkeiten im Antennenbau, namentlich in der Projektierung und in der Bewertung ausgeführter Anlagen; drittens muss es jeden Bastler überzeugen, dass die Zeiten vorbei sind, da man mit Draht und Zange seine Antenne aufhing. Im weiteren würde es nicht schaden, wenn in einer solchen Schrift auch einmal auf die Folgen und Gefahren aufmerksam gemacht würde, welche elektrisch oder mechanisch unrichtig dimensionierte Antennen verursachen können. Erwähnt werden darf die saubere Darstellung und der angenehm zu lesende Druck.

621.316.13.027.838 Nr. 20 275

Energieübertragung mit Höchstspannungen. Nach Veröff. in den AEG-Mitt. 48(1958)8/9. Berlin, Allg. Elektricitäts-Ges., 1958; 4°, 116 S., 185 Fig., 13 Tab. — Preis: geb. DM 20.—.

Anlässlich der Inbetriebsetzung der ersten deutschen 380-kV-Übertragungsleitung widmete die AEG im Jahre 1958 eine Reihe von Aufsätzen in ihren Mitteilungen Nr. 8/9 den Problemen der Energieübertragung mit Höchstspannungen. Diese Aufsätze sind anschliessend im vorliegenden Buch zusammengestellt worden. Es vermittelt einen Überblick über den Beitrag der AEG an die Entwicklung der Höchstspannungs-Übertragung in Deutschland, die zum 380-kV-Übertragungssystem führte. Wohl blieb diese Entwicklung wegen des Krieges während mehreren Jahren still stehen, doch hatte die deutsche Industrie dafür den Vorteil, den Schritt vom 220-kV- zum 380-kV-System nicht in einem Male machen zu müssen, sondern an einem Versuchsnetz der Zwischenspannung von 300 kV wertvolle Erfahrungen sammeln zu können.

Dem umfassenden Fabrikationsprogramm der AEG entsprechend kommen alle wichtigen, die 380-kV-Übertragung betreffenden Probleme zur Sprache. Verschiedene Aufsätze behandeln allgemeine Fragen der Übertragung wie Stabilität, Koronaerscheinungen, Sternpunktbehandlung, oder Seriekondensatoren. In den übrigen Kapiteln werden die zur Übertragung notwendigen Apparate und deren Entwicklung eingehend beschrieben: Hochspannungsschalter, Trenner, Transformatoren, Messwandler, Phasenschieber und Überspannungsableiter.

Die meisten Aufsätze behandeln nicht nur die letzten Erkenntnisse und Errungenschaften auf ihrem Gebiet, sondern sind so allgemein gehalten, dass sie nicht nur den Fachmann mit den entsprechenden speziellen Vorkenntnissen interessieren. Trotzdem bleibt der besondere Reiz einer solchen Sammlung von Aufsätzen gegenüber einem Lehrbuch erhalten, da jedes Gebiet vom Spezialisten behandelt wird und dementsprechend anspruchsvoll ist.

H.P. Eggenberger

Neuer Katalog von Willy Heinzelmann, Technisches Bureau, Basel. W. Heinzelmann hat kürzlich einen neuen Katalog herausgegeben. In diesem sind alle Bauteile der Elektronik aufgenommen, die die Firma ab Lager liefern kann. Der Zweck des Lagers ist, beim Bau von Prototypen oder bei Reparaturen von elektronischen Geräten die kurzfristig benötigten Bauteile zur Verfügung zu halten. Der schön aufgemachte Katalog enthält Draht- und Kohlenwiderstände, Potentiometer, Kleinkondensatoren sowie Keramik-Bauteile für elektronische Geräte.

Communications des organes de l'Association

Les articles paraissant sous cette rubrique sont, sauf indication contraire, des communiqués officiels de l'ASE

Comité Technique 41 du CES

Relais de protection

Le CT 41 du CES a tenu sa 8° séance le 26 janvier 1961, à Zurich, sous la présidence de M. C. Jean-Richard, président. Il examina deux documents concernant le point de vue du délégué suisse au sein du Groupe 16 du Vocabulaire Electrotechnique International de la CEI et un questionnaire du Comité d'Etudes 4 de la CIGRE, au sujet de la protection de transformateurs de mesure, etc. Il s'occupa ensuite d'un autre questionnaire de ce Comité d'Etudes, relatif aux relais transistorisés. Le CT a tenté ensuite de déterminer la composition d'une délégation à la réunion du Comité d'Etudes 4 de la CIGRE, mais constaté que des inscriptions définitives ne pourront avoir lieu qu'en février. Le secrétaire du Comité d'Etudes 4 en sera informé.

E. Schiessl

Nouvelles publications de l'ASE

4001.1960 d Erdung elektrischer Anlagen ans Wasserleitungsnetz

> [Übereinkunft zwischen dem Schweizerischen Verein von Gas- und Wasserfachmännern (SVGW) und dem SEV.]

> > Priz: fr. 3.— (1.80)

4001.1960 f Mise à la terre d'installations électriques par l'intermédiaire de conduites de distribution d'eau [Convention entre la Société de l'Industrie du Gaz et

des Eaux (SSIGE) et l'ASE.]

Prix: Fr. 3.— (1.80)

Ces publications peuvent être obtenues aux prix indiqués auprès du Bureau d'administration de l'ASE, 301, Seefeldstrasse, Zurich 8. L'édition italienne paraîtra plus tard.

Nouvelles publications de la Commission internationale de réglementation en vue de l'approbation de l'Equipement Electrique (CEE)

17 Specifications pour les Prises de Courant pour usages industriels. Edition octobre 1958.

Specification for Plugs, Socket-Outlets and Couplers for industrial purposes. Edition October 1958.

Prix: fr. 14.— (12.—)

18 Specifications pour les Disjoncteurs de terre à relais de tension pour usages domestiques et analogues. Edition avril 1959.

Specification for Voltage-Operated Earth-Leakage Circuit-Breakers for domestic and similar purposes. Edition April 1959.

Prix: fr. 10.50 (9.10)

Ces publications peuvent être obtenues auprès du Bureau d'administration de l'ASE, 301, Seefeldstrasse, Zurich 8, aux prix indiqués. Les prix indiqués entre parenthèses sont valables pour les membres de l'ASE.

Nouveaux membres de l'ASE

Selon décision du Comité, les membres suivants sont admis à l'ASE:

1. comme membres individuels

a jeunes membres individuels

Heiniger Robert, méc.-électricien, Le Corbusier 14, Le Locle (NE). Jäggi Jean-Claude, dipl. Fernmeldetechniker, Industriestrasse 14, Solothurn.

Meyer Albert, ingénieur, Avenue du Général Guisan, Sierre (VS). Möhrli Hansruedi, dipl. Elektrotechniker, Schönauweg 3, Langenthal (BE).

Nigg Jürg, Maschinenzeichner, Röslistrasse 43, Zürich 6.

Preissler Karl, Elektroingenieur, c/o Kraus & Naimer GmbH, Schumanngasse 33—37, Wien (Österreich).

Sharieff M. Moinullah, dipl. Ingenieur, bei Veith, Am Frauenberg 48, Bad Hersfeld (Deutschland).

Weber Carlo, dipl. Elektroingenieur ETH, Reckenbühlstrasse 21, Luzern.

b) membres individuels ordinaires

Ammann Curt, Direktor, Via Pedemonte 16, Viganello (TI). Burkhard Max, Betriebsleiter, Vorhaldenstrasse 6, Zürich 10/49. Farkas Imre Jozsef, Elektrotechniker, Wehntalerstrasse 443, Zürich 11/46.

Fidel Hanspeter, dipl. Elektroingenieur, Oberingenieur, Eickelerstrasse 13, Herne/Westfalen (Deutschland).

Gallo, Mario, Elektroingenieur, beratender Ingenieur, Krönleinstrasse 1, Zürich 7/44.

Grisé Georges, sous-chef de la Station Radio-Suisse S. A. Prangins, Nyon (VD).

Haab Karl, Elektrotechniker, Prokurist, Listrighöhe, Emmenbrücke (LU).

Illi Paul, Vizedirektor, Kempfhofweg 11, Zürich 10/49.

Jaccoud Roland, directeur, 33 chemin de Somais, Pully (VD).

Käser Albert, Oberingenieur, Bellevueweg 28, Zug.

Kunz Hansrudolf, dipl. Elektroingenieur ETH, Bachtalsteig 5, Ennetbaden (AG).

Müller Arnold, Dr. phil., Physiker, Grise-Pierre 3, Neuchâtel. Nelken Moshe, Elektroingenieur, 6 Kalanyoth Street, Haifa (Israel). Roch Alfred, ingénieur électricien phys., 34, Chemin de Pierre-fleur, Lausanne.

Scherrer Igor, ingénieur électricien EPUL, Vauseyon 15, Neuchâtel. Schneider Bruno, Dr. sc. techn., dipl. Elektroingenieur ETH, Imfeldstrasse 35, Zürich 10/37.

Schüepp Eduard, dipl. Elektroingenieur ETH, Susenbergstrasse 208, Zürich 6/44.

Stäger Christian, dipl. Elektrotechniker, Narzissenweg 60, Köniz (BE).

Valterio Arthur, technicien électricien, c/o Grichting & Valterio, Sion (VS).

Winkler Adolf, Direktor, Via Maraini 7, Lugano (TI).

2. comme membres collectifs

Euréco, Bureau d'étude et de contrôle, Avenue de la Gare 24, Martigny-Ville (VS).

Elektrizitätswerk Quarten, Quarten (SG).

Elnovo-Apparate, Ernst Brunner, Herzogenbuchsee (BE).

Isofil & Kunststoff AG, Postfach 317, Baden (AG).

Emil Keller, Platten- und Kunststoffwerk, Bischofszell (TG).

H. P. Koch AG, Haushalt- und Elektroapparate, Dufourstrasse 131, Zürich 8.

Polizeikommissariat der Stadt Zürich, Kommissariat für die technischen Dienste, Amtshaus I, Zürich 1.

Reishauer-Werkzeuge AG, Limmatstrasse 87, Zürich 5.

Rud. Volland, Ingenieur-Büro für Elektrotechnik, Glattalstrasse 33, Zürich 11/52.

Estampilles d'essai et procès-verbaux d'essai de l'ASE

Les estampilles d'essai et les procès-verbaux d'essai de l'ASE se divisent comme suit: 1. Signes distinctifs de sécurité; 2. Marques de qualité; 3. Estampilles d'essai pour lampes à incandescence; 4. Signes «antiparasite»; 5. Procès-verbaux d'essai

5. Procès-verbaux d'essai

Valable jusqu'à fin novembre 1963.

P. Nº 5312.

Objet: Moteur synchrone

Procès-verbal d'essai ASE:

O. Nº 38679, du 10 novembre 1960.

Commettant:

Fr. Sauter S. A., Bâle.

Inscriptions:

SAUTER

50 Hz 2. W MOS 1

Description:

Moteur synchrone autodémarreur, selon figure, pour montage dans des appareils de couplage. Carter en tôle de 50 mm de diamètre et 16 mm de hauteur. Noyau de la bobine en matière isolante moulée. Deux languettes à souder pour les amenées de courant.

Ce moteur synchrone a subi avec succès les essais relatifs à la sécurité. Utilisation: dans des locaux secs.



P. Nº 5313.

Objet:

Appareil auxiliaire pour lampes à fluorescence

Procès-verbal d'essai ASE:

O. Nº 33302/II, du 8 novembre 1960.

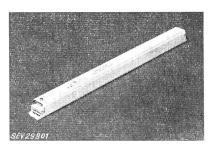
H. Leuenberger, Fabrique d'appareils électriques, Oberglatt (ZH). Commettant:

Inscriptions:

Starterlos Typ Fzko 220 Volt 50 Hz 0,685 Amp. 65 Watt Armatur erden oder nullen Abstand Lampe — Blecharmatur max. 8 mm H. Leuenberger Oberglatt /Zch. Pat. 318320

Description:

Appareil auxiliaire capacitif, selon figure, pour lampe à fluorescence à cathodes chaudes de 65 W. Bobine d'inductance avec enroulement additionnel et condensateurs en série et de déparasitage combinés. Transformateur de chauffage. Enroulements en



fil émaillé. Boîtier en tôle de fer. Bornes disposées à l'une des extrémités. Vis de mise à la terre. Appareil pour montage dans des luminaires.

Cet appareil auxiliaire est conforme aux «Prescriptions pour les appareils auxiliaires de lampes à décharge et leurs parties constitutives» (Publ. nº 1014). Utilisation: dans des locaux humides.

Les appareils de cette exécution portent la marque de qualité de l'ASE; ils sont soumis à des épreuves périodiques.

P. Nº 5314.

Objet:

Appareil auxiliaire pour lampes à fluorescence



Procès-verbal d'essai ASE:

Commettant:

O. Nº 38302/I, du 8 novembre 1960. H. Leuenberger, Fabrique d'appareils électriques, Oberglatt (ZH).

Inscriptions:

Starterlos Typ Fzo 220 Volt 50 Hz 0,685 Amp. 65 Watt Fz Armatur erden oder nullen Abstand Lampe — Blecharmatur max. 8 mm H. Leuenberger Oberglatt /Zch. Pat. 318320

Description:

Appareil auxiliaire inductif, selon figure, pour lampe à fluorescence à cathodes chaudes de 65 W, fonctionnant sans starter. Bobine d'inductance à couplage symétrique et transformateur de



chauffage. Enroulements en fil émaillé. Condensateur de déparasitage en parallèle avec la lampe. Boîtier en tôle de fer. Bornes disposées à l'une des extrémités. Vis de mise à la terre. Appareil pour montage dans des luminaires.

Cet appareil auxiliaire est conforme aux «Prescriptions pour les appareils auxiliaires de lampes à décharge et leurs parties constitutives» (Publ. nº 1014). Utilisation: dans des locaux humides.

Les appareils de cette exécution portent la marque de qualité de l'ASE; ils sont soumis à des épreuves périodiques.

Valable jusqu'à fin novembre 1963.

P. Nº 5315.

Inverseurs de sens de marche de Objets:

moteurs de machines à laver le linge

Procès-verbal d'essai ASE:

O. Nº 38618, du 8 novembre 1960.

Albert Schelling, 96, Seefeldstrasse, Zurich. Commettant:

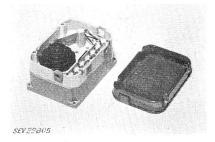
Désignation:

Inverseurs Duo, type SWEK, pour 110, 220 ou 380 V \sim , 50 Hz. Puissance de couplage 10 A, 380 V \sim .

Inscriptions:

HOLZER)

380 V~



Description:

Inverseur, selon figure, pour montage dans des machines à laver le linge à tambour, pour inverser le sens de marche de moteurs monophasés ou triphasés. Exécutions pour différents cycles d'inversion. Le dispositif à touches de contact en argent est actionné par un moteur synchrone, par l'intermédiaire d'un train d'engrenages et de disques de commande. Porte-contacts, disques de commande et coffret en matière isolante.

Ces inverseurs ont subi avec succès des essais analogues à ceux prévus dans les «Prescriptions pour les interrupteurs pour usages domestiques» (Publ. nº 1005) et les «Prescriptions pour contac-

teurs» (Publ. nº 129).

Valable jusqu'à fin décembre 1963.

P. Nº 5316.

Objet:Fontaine d'appartement

Procès-verbal d'essai ASE:

O. Nº 38761 du 1er décembre 1960.

Commettant:

Havelco S. A., Crissier s/Lausanne.

Inscriptions:

WASSER PERLE 220 V 15 W 0,7 A Typ WP Nr. 1273 50 Hz

Description:

Fontaine d'appartement, selon figure. Pompe entraînée par moteur à pôle fendu et logée dans le socle. Bâti et coupe en tôle de cuivre. Cordon de raccordement à double gaine isolante, fixé à la fontaine, avec fiche $2\ P+T$.



Cette fontaine d'appartement a subi avec succès les essais relatifs à la sécurité.

Valable jusqu'à fin décembre 1963.

P. Nº 5317.

Deux aérateurs Objets:

Procès-verbal d'essai ASE:

O. Nº 38834, du 28 novembre 1960.

Commettant:

A. Widmer S. A., 10, Sihlfeldstrasse, Zurich.

Inscriptions:

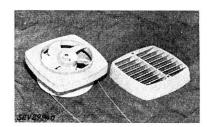
X P E L A I R A. Widmer AG. Sihlfeldstr. 10, Zürich 3/36 Netz 220 V 1 Ph 50 Hz Aérateur nº 1: Kat. Nr. V 354 Aérateur nº 2: Kat. Nr. V 356

30 W

Apparat Nr. 394617 Apparat Nr. 395284

Description:

Aérateurs, selon figure, entraînés par moteur fermé à pôle fendu. Hélice à cinq pales en matière isolante de 145 mm de diamètre. Carter du moteur en métal, autres parties en matière isolante. Aérateur n° 1 avec diaphragme pour réglage de l'air et interrupteur. Aérateur n° 2 sans diaphragme, ni interrupteur. Boîte à bornes adossée pour l'amenée de courant. Bornes 2 P + T.



Un aérateur, n° de cat. V 350, ne diffère du 354 que par le fait que la vitesse de rotation du moteur est plus faible. Ces aérateurs ont subi avec succès les essais relatifs à la sécurité. Utilisation: dans des locaux secs.

P. Nº 5318.

Objets:

Trois appareils auxiliaires pour lampes à vapeur de mercure

Procès-verbal d'essai ASE:

O. N° 37665, du 5 décembre 1960. Philips S. A., 20, Edenstrasse,

Zurich.

Inscriptions:

Commettant:



Made in Holland 🜢 50 Hz

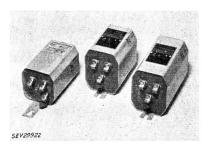
Appareil n^o 1: Typ 58211 AH/01 HPL 50 W 0,62 A $\cos \varphi$

Typ 58212 AH/00 HP(L) 80 W 0.80 A cos φ 0 Appareil nº 2: cos φ 0,50

Typ 58213 AH/00 HP(L) (R) 125 W 1,15 A cos φ 0,50

Description:

Appareils auxiliaires, selon figure, pour lampes à vapeur de mercure à haute pression. Enroulement en fil émaillé. Boîtier en tôle de fer, scellé à la résine polyester. Bornes 2 P + T fixées au scellement. Appareils pour montage dans des luminaires. Encombre-



ment, sans les languettes de fixation: appareil nº 1: 100×65× 70 mm; appareil n° 2: $90\times70\times90$ mm; appareil n° 3: $115\times65\times$ 90 mm.

Ces appareils auxiliaires sont conformes aux «Prescriptions pour les appareils auxiliaires de lampes à décharge et leurs parties constitutives» (Publ. nº 1014). Utilisation: dans des locaux humides.

Les appareils de cette exécution portent la marque de qualité de l'ASE; ils sont soumis à des épreuves périodiques.

Valable jusqu'à fin décembre 1963.

P. Nº 5319.

Objet: Luminaire

Procès-verbal d'essai ASE:

O. Nº 38325a, du 2 décembre 1960.

Commettant:

Philips S. A., 20, Edenstrasse,

Zurich.

Désignation:

Luminaire nº DV 11

Inscriptions:

Description:

Luminaire, selon figure, pour l'illumination de plantes, de sculptures, etc. Boîtier en métal léger, douille de lampe E 27 et borne



de raccordement tripolaire en porcelaine. Dans l'articulation, les conducteurs sont tirés dans une gaine protectrice. Lampe spéciale, rendue étanche par une bague de caoutchouc. Luminaire prévu pour mise à la terre. Amenée de courant à trois conducteurs 2 P + T introduite par un presse-étoupe.

Ce luminaire destiné à être utilisé en plein air a subi avec succès les essais relatifs à la sécurité.

Valable jusqu'à fin novembre 1963.

P. Nº 5320.

Objet:

Appareil de massage

Procès-verbal d'essai ASE:

O. Nº 38316a, du 8 novembre 1960.

Commettant:

E. Hilti, 56, Dufourstrasse, Zurich.

Inscriptions:

Venus

220 V~ 12 W KB 15 min Made in Western Germany

Description:

Appareil de massage, selon figure. Bobine d'électroaimant avec noyau en fer et armature vibrante à ressort. Amplitude des vibrations réglable par interrupteur coulissant. Enveloppe en matière isolante moulée. Cordon de raccordement méplat, fixé à l'appareil, avec fiche 2 P.



Cet appareil de massage est

conforme aux «Prescriptions et règles pour les appareils électriques pour le traitement des cheveux et pour les massages» (Publ. nº 141).

Valable jusqu'à fin décembre 1963.

P. Nº 5321.

Objet: **Thermostat**

Procès-verbal d'essai ASE:

O. Nº 38621, du 7 décembre 1960.

Commettant:

A. J. Wertli, ing., 15, Poststrasse,

Winterthour (ZH).

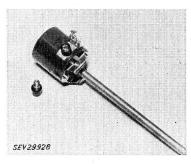
Inscriptions:

BIRKA

 $_{\text{Typ TB 16}}$ \bigcirc F 15 A 380 V~

Description:

Thermostat, selon figure, avec coupe-circuit thermique. Interrupteur unipolaire à contacts en argent. Température de couplage ajustable par bouton rotatif. Le coupe-circuit thermique sous forme de tête à vis amovible consiste en un boulon soudé et appuyé par un ressort, avec contact en argent. Dès qu'une température critique est atteinte, la soudure se ramollit, le boulon est déplacé sous l'action du ressort et les contacts du dispositif de sûreté s'écartent. Boîtier en matière isolante moulée.



Ce thermostat a subi avec succès des essais analogues à ceux prévus dans les «Prescriptions pour les interrupteurs pour usages domestiques» (Publ. nº 1005) et selon les «Prescriptions et règles pour chauffe-eau électriques à accumulation, chapitre B, Dispositif de sûreté contre l'échauffement anormal des chauffe-eau à pression et à vidage» (Publ. nº 145). Utilisation: dans des locaux secs ou temporairement humides.

Valable jusqu'à fin décembre 1963.

P. Nº 5322.

Objets: Thermostats

Procès-verbal d'essai ASE:

O. Nº 38615, du 29 décembre 1960.

Dumaco, G. Manta, ing., 3, Elfenaustrasse,

Bienne (BE).

ELFA, Elektro- und feinmech. Apparatebau Fabricant:

GmbH, Vienne (Autriche).

Désignations:

Commettant:

Thermostats E.A.R.

Type E.A.R.S.: thermostat à tube plongeur Type E.A.R.A.: thermostat à appliquer Type E.A.R.L.: thermostat d'ambiance

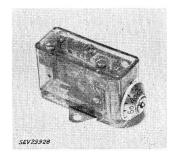
Inscriptions:

E A R 10 A~ 380 V PATENT

MADE IN AUSTRIA WIEN

Description:

Thermostats, selon figure, avec microcommutateur unipolaire à contacts en argent, commandé par la température. Porte-contacts fixes en laiton, porte-contacts mobiles en ressort à lame de bronze, assurant un couplage brusque. Système sensible à la chaleur, constitué par une batterie de petites bandes bimétalliques. Boîtier en matière isolante thermoplastique



transparente. Température de fonctionnement ajustable de l'extérieur par bouton rotatif.

Ces thermostats ont subi avec succès des essais analogues à ceux prévus dans les «Prescriptions pour les interrupteurs pour usages domestiques» (Publ. nº 1005). Utilisation: dans des locaux secs ou temporairement humides.

Valable jusqu'à fin décembre 1963.

P. Nº 5323.

Horloge-mère Objet:

Procès-verbal d'essai ASE:

O. Nº 38739a, du 29 décembre 1960.

Commettant:

Magneta S. A., 23, Schwandelstrasse,

Thalwil (ZH).

Inscriptions:

MAGNETA AG.

Typ HU 110 Ws Nr. 15608

V/A 24 V / 0,5 A

V 220 Hz 50

Leistungsaufnahme max. 20 W

Description:

Horloge-mère, selon figure, pour 50 horloges secondaires au maximum et un dispositif de signalisation. Raccordement au réseau par transformateurs à enroulements séparés. Moteur synchrone pour le dispositif de remontage. Dans le circuit secondaire se trouvent un redresseur au sélénium pour les impulsions de commande, deux bascules à mercure, ainsi que des organes de déparasitage. Ces parties sont logées dans une boîte en bois avec couvercle. Raccordement au réseau 2P+T.

Un autre modèle, type HU 120 Ws, diffère du modèle essayé par le fait qu'il ne comporte pas de dispositif de



signalisation et que le pendule est plus long. Au point de vue électrique, il est identique au modèle décrit.

Cette horloge-mère est conforme aux «Prescriptions pour appareils de télécommunication» (Publ. nº 172). Utilisation: dans des locaux secs.

Valable jusqu'à fin novembre 1963.

P. N° 5324.

Objet: Projecteur de films étroits

Procès-verbal d'essai ASE:

O. Nº 38626, du 21 novembre 1960.

Commettant:

Paillard S. A., Yverdon (VD).

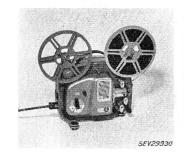
Inscriptions:

pailiard

Bolex Type 18-5 Projektionslampe $8\ V 50\ W$ Motor $60\ W$ $130\ VA$ $50\ Hz$ Glühlampenanschluss $70\ W$ max. $110-240\ V$

Description:

Projecteur de films de 8 mm, selon figure. Lampe de projection à refroidissement par air et moteur avec condensateur de démarrage et stabilisateur. Commutateur pour marche avant et marche arrière, ainsi que pour marche au ralenti. Ecran rotatif ajustable et filtre thermique. Bobine de réenroulement pour sonorisation et dispositif de fixation pour ob-



jectif anamorphoseur. Transformateur de réseau commutable pour 110 à 240 V. Connecteur à broches pour le raccordement au réseau et prise d'éclairage pour 6 A.

Ce projecteur de films étroits est conforme aux «Prescriptions pour appareils de télécommunication» (Publ. n° 172).

Valable jusqu'à fin décembre 1963.

P. Nº 5325.

Objet: Armoire de toilette

Procès-verbal d'essai ASE:

O. N° 38685, du 2 décembre 1960.

H. W. Schelb, Constructions métalliques,

Oberglatt (ZH).

Inscriptions:

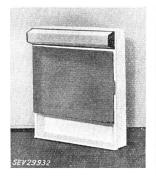
Commettant:

SCHELB

Description:

Armoire de toilette en tôle, selon figure, avec éclairage et miroir. Deux douilles E 27 en matière isolante avec lampes à incandescence de 40 W sous écran en matière translucide. L'écran peut être déplacé pour libérer des prises 2 P+T et 2 P pour rasoir électrique. Encombrement: 700×615×105 mm.

Cette armoire de toilette a subi avec succès les essais relatifs à la sécurité. Utilisation: dans des locaux secs ou temporairement humides.



Valable jusqu'à fin novembre 1963.

P. N° 5326.

Objet:

Raccords pour tubes d'installation en matière synthétique

Procès-verbal d'essai ASE:

O. N° 38607/II, du 14 novembre 1960.

Commettant: W. Hänggli, 25, Neufeldstrasse, Niedergösgen

(SO).

Désignation:

Raccords pour tubes d'installation en matière

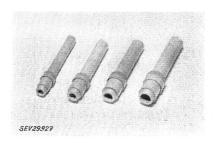
synthétique nos 9, 11, 13,5 et 16

Inscriptions:

WH CI

Description:

Raccords en deux parties, selon figure, pour l'introduction étanche de tubes d'installation en matière synthétique dans des appareils. Corps en polyéthylène modifié, difficilement inflammable, comportant d'un côté un filetage de tube acier et de l'autre côté un



manchon pour le tube d'installation. Bague de serrage en polyamide ou en chlorure de polyvinyle. Par le serrage de la bague, le manchon du raccord est pressé sur le tube d'installation.

Ces raccords ont subi avec succès les essais relatifs à la sécurité. Utilisation: pour des installations intérieures, dans tous les locaux.

Valable jusqu'à fin novembre 1963.

P. N° 5327.

Objets:

Manchons de raccordement pour tubes d'installation en matière

synthétique

Procès-verbal d'essai ASE:

O. Nº 38607/I, du 14 novembre 1960.

Commettant:

W. Hänggli, 25, Neufeldstrasse, Niedergösgen

(SO).

Désignation:

Manchons de raccordement pour tubes d'ins-

tallation en matière synthétique n^{os} 9, 11, 13,5

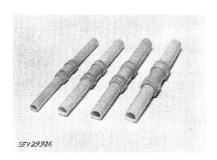
et 16

WH CI 15 (9), 18 (11), 20 (13), 22 (16)

Description:

Inscriptions:

Manchons en trois parties, selon figure, pour raccordement sans filetage de tubes d'installation en matière synthétique. Manchon central en polyéthylène modifié, difficilement inflammable,



bagues en polyamide ou en chlorure de polyvinyle. Par le serrage des bagues, le manchon central est pressé sur les extrémités des tubes à raccorder.

Ces manchons de raccordement ont subi avec succès les essais relatifs à la sécurité. Utilisation: dans tous les locaux, aussi bien pour pose apparente, que pour pose noyée.

Valable jusqu'à fin décembre 1963.

P. N° 5328.

Objet:

Thermostat de casseroles et marmites

Procès-verbal d'essai ASE:

O. N° 38831, du 27 décembre 1960.

Commettant:

Max Bertschinger & Cie, Fabrique d'appareils

électrothermiques, Lenzbourg (AG).

Inscriptions:



E G O M A T Robertshaw — Fischer KA 11 $10/250 \sim 6/380 \sim$ + E: 80 °C + A: 82 °C 100 °C Nur für Wechselstrom

Description:

Thermostat, selon figure, pour la surveillance de la cuisson sur foyers électriques. Thermostat unipolaire, avec membrane ajustable et corps en matière isolante moulée, branché dans l'amenée de courant principale à un foyer de cuisson et destiné à être posé avec un couvercle spécial sur une casserole ou une marmite appropriées. Dès que le contenu de l'ustensile commence à bouillir, de la vapeur pé-



nètre par un trou du couvercle sur la membrane métallique de l'appareil, ce qui actionne le thermostat. Après un certain refroidissement, le thermostat réenclenche le courant. Cordon de raccordement à conducteurs isolés au caoutchouc, avec fiche spéciale, introduit d'une manière étanche.

Ce thermostat de casseroles et marmites a subi avec succès les essais relatifs à la sécurité. Utilisation: avec des cuisinières conformes aux prescriptions et déparasitage suffisant.

Valable jusqu'à fin décembre 1963.

P. Nº 5329.

Objet: Machine à trancher

Procès-verbal d'essai ASE:

O. Nº 38762, du 16 décembre 1960.

Commettant: H

Havelco S. A., Crissier (VD).

Inscriptions:

RITTER

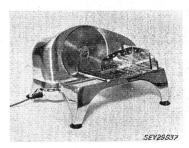
Patent

Typ E 190 V 220

W 120 Hz 50 A 0,6

Description:

Machine à trancher la viande, le pain, etc., selon figure. Entraînement du couteau par moteur monophasé série et train d'engrenages. Bâti en métal avec interrupteur encastré et connecteur



à broches $2\,P+T$. Cordon de raccordement à double gaine isolante, avec fiche et connecteur à alvéoles $2\,P+T$.

Cette machine à trancher a subi avec succès les essais relatifs à la sécurité.

Valable jusqu'à fin novembre 1963.

P. N° 5330.

Objet:

Pince pour électrode de soudage

Procès-verbal d'essai ASE:

O. Nº 38429a, du 14 novembre 1960.

Commettant:

Mandrin GmbH, Erlach (BE).

Inscriptions:

ERLACH Swiss Made

SEV geprüft 300 Amp.

Description:

Pince pour électrode de soudage, selon figure. Dispositif de serrage en laiton et acier. Tête en matière isolante moulée. Levier de serrage avec gaine en chlorure de polyvinyle. Poignée tubulaire en papier bakélisé.

Cette pince pour électrode de soudage a subi avec succès les essais relatifs à la sécurité.



Valable jusqu'à fin novembre 1963.

P. Nº 5331.

Objet: Relais de protection de contacts

Procès-verbal d'essai ASE:

O. Nº 38713, du 14 novembre 1969.

Commettant:

Fr. Sauter S. A., Bâle.

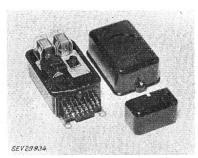
Inscriptions:

SAUTER

Type RKK A.No. 2 V 220 Hz c/s 50 W 3,5 V 380 A 2 Made in Switzerland

Description:

Relais de protection de contacts, selon figure, pour la transmission de processus de couplage d'instruments à contacts avec du courant faible. Coffret vissé en matière isolante moulée, renfermant un transformateur de réseau à enroulements séparés et deux



relais. Protection par fusible pour 0,2 A dans le circuit secondaire. Bornes de raccordement protégées par un couvercle séparé.

Ce relais de protection de contacts a subi avec succès les essais relatifs à la sécurité. Utilisation: dans des locaux secs.

Valable jusqu'à fin novembre 1963.

P. N° 5332.

Objet: Corps de chauffe

Procès-verbal d'essai ASE:

O. Nº 38653, du 18 novembre 1960.

Stigra, A. Stierli-Graf, 103, Effingerstrasse, Berne.

Inscriptions:

Commettant:

SALUTA

500/35 K 1500 W 380 V 8/60

Description:

Corps de chauffe, selon figure, pour machines à laver ou autres. Barreau chauffant sous gaine de cuivre nickelé de 8,6 mm de diamètre et 630 mm de longueur totale, formant une boucle. Boulons de raccordement à filetage M 4 et isolation en matière céramique. Bride pour la fixation du corps de chauffe.

Ce corps de chauffe a subi avec succès les essais relatifs à la sécurité. SEV 29807

Complément apporté aux

Règles et recommandations pour les symboles littéraux et les signes

Publication n° 0192 de l'ASE

Dans le Bulletin de l'ASE de 1958, n° 11, p. 521, de nouvelles «Remarques concernant la Liste 5» avaient été publiées dans le projet de modifications et compléments à apporter à la Publ. n° 0192 de l'ASE. Il s'agissait de recommandations concernant l'emploi de préfixes pour désigner des multiples et sous-multiples décimaux d'unités. Une objection formulée à la suite de cette publication avait nécessité un remaniement de ce projet, ce qui donna lieu à de longues discussions. Le nouveau projet est publié ci-après pour

que les membres de l'ASE puissent s'exprimer à ce sujet.

Le Comité de l'ASE invite les membres à examiner ce complément à apporter à la Publ. n° 0192 et à adresser leurs observations éventuelles, par écrit, en deux exemplaires, au Secrétariat de l'ASE, 301, Seefeldstrasse, Zurich 8, jusqu'au 18 mars 1961. Si aucune objection n'est formulée d'ici-là, le Comité admettra que les membres approuvent ce complément, qui entrera alors en vigueur.

(Ad liste 5)

Remarques

Au cas où il n'existe pas de motifs spéciaux qui dictent le choix de l'unité, c'est-à-dire du multiple ou du sousmultiple décimal, on doit tenir compte des recommandations suivantes

1. Pour des indications isolées, on choisira le préfixe de l'unité de façon à ce que la mesure ait une valeur d'au moins 1 et tout au plus de 999.9...

Exemples:

a) 10 kΩ est préférable à 10000 Ω et à 0,01 ${\rm M}\Omega$ est préférable à 0,4 MV b) 400 kV 7,5 MVA est préférable à 7500 kVA

d) 1.25 A est préférable à $1250~\mathrm{mA}$ e) 30,568 km est préférable à 30568 m

2. Si, dans le cas d'un ensemble de deux ou de plusieurs mesures, on ne peux pas adopter la règle indiquée sous chiffre 1, on conseille de choisir le préfixe de l'unité commune de façon à ce que l'ensemble des mesures ne contienne que le nombre de signes le plus petit possible. Les espaces (pour les nombres avec plus

Exemples:

a) Pour une résistance additionnelle, on préférera, suivant la règle indiquée sous chiffre 1 l'indication: 1,5 - 3 - 6 kV à 1500 - 3000 - 6000 V *).

de quatre chiffres) et les virgules comptent chacun pour un signe.

b) Sur la plaque signalétique d'un transformateur de tension, on préférera, suivant la règle indiquée sous chiffre 2,

> 220/0.1 kV (3 et 3, au total 6 signes) à 220000/100 V (7 et 3, au total 10 signes) *).

c) Pour un condensateur double, on préférera l'indication:

 $1 + 0.02 \mu F$ (1 et 4, au total 5 signes) à 1000 + 20 nF (4 et 2, au total 6 signes) *) (Zu Liste 5)

Entwurf

Bemerkungen

Falls keine besonderen Gründe dafür vorliegen, welche Einheit, d. h. welches dezimale Vielfache oder welcher dezimale Teil gewählt werden soll, ist folgende Empfehlung zu beachten:

1. Für Einzelangaben wähle man den Vorsatz zum Einheitensymbol so, dass die Masszahl mindestens den Wert 1 und höchstens den Wert 999,9... annimmt.

Beispiele:

a) 10 $k\Omega$ ist zu bevorzugen vor $10\,000~\Omega$ und vor $0,01\,\mathrm{M}\Omega$

b) 400 kV ist zu bevorzugen vor 0,4 MV c) 7,5 MVA ist zu bevorzugen vor 7500 kVA

ist zu bevorzugen vor 1250 mA d) 1,25 A

e) 30,568 km ist zu bevorzugen vor 30568 m

2. Wenn sich bei Zusammenfassungen von zwei oder mehr Masszahlen die unter Ziffer 1 angegebene Regel nicht anwenden lässt, so wird empfohlen, den Vorsatz zum gemeinsamen Einheitensymbol so zu wählen, dass die Masszahlen zusammen möglichst wenig Zeichen enthalten. Abstand (bei Zahlen von mehr als vier Ziffern) und Komma gelten dabei je als ein Zeichen.

Beispiele:

a) Zur Bezeichnung eines Vorwiderstandes bevorzuge man nach der unter Ziffer 1 gegebenen Regel 1,5 -3 -6 kV vor 1500 -3000 -6000 V *).

b) Auf dem Leistungsschild eines Spannungswandlers bevorzuge man nach der unter Ziffer 2 gegebenen Regel

 $220/0,1~\rm{kV}$ (3 und 3, zusammen 6 Zeichen) vor $220\,000/100~\rm{V}$ (7 und 3, zusammen 10 Zeichen) *)

c) Zur Bezeichnung eines Doppelkondensators bevorzuge man

 $1 + 0.02 \,\mu\text{F}$ (1 und 4, zusammen 5 Zeichen) vor 1000 + 20 nF (4 und 2, zusammen 6 Zeichen) *).

Editeur:

Association Suisse des Electriciens, Seefeldstrasse 301, Zurich 8.

Téléphone (051) 34 12 12.

Secrétariat de l'ASE, Seefeldstrasse 301, Zurich 8. Téléphone (051) 34 12 12.

« Pages de l'UCS»: Union des Centrales Suisses d'électricité, Bahnhofplatz 3, Zurich 1. Téléphone (051) 27 51 91.

Rédacteur en chef: H. Marti, Ingénieur, Secrétaire de l'ASE. Rédacteurs: E. Schiessl, H. Lütolf, R. Shah, Ingénieurs du Secrétariat.

Administration du Bulletin ASE, Case postale Zurich 1. Téléphone (051) 23 77 44.

Parution:

Toutes les 2 semaines en allemand et en français. Un «annuaire» paraît au début de chaque année.

Abonnement:

Pour tous les membres de l'ASE 1 ex. gratuit. Abonnements en Suisse: par an fr. 60.-, à l'étranger: par an fr. 70.-. Prix des numéros isolés: en Suisse: fr. 5.-, à l'étranger: fr. 6.-.

D'entente avec la Rédaction seulement.

Les manuscrits non demandés ne seront pas renvoyés.

^{*)} Dans de telles indications, le tiret (-), la barre (/) et la croix (+) signifient une séparation respectivement une jonction, mais non pas un symbole pour des opérations mathématiques.

^{*} In solchen Angaben bedeuten der Strich (-), der Schrägstrich (/) und das Kreuz (+) eine Trennung bzw. Verbindung, nicht aber Symbole für mathematische Operationen.